REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE L'YONNE

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

3e Circonscription SENS-JOIGNY

René SAFFROY

REPUBLICAIN SOCIAL - INDEPENDANT

Elire, c'est choisir.

Voici, de nouveau, le Pays appelé à choisir, ceux qui demain seront chargés d'orienter la politique de la France au cours des cinq prochaines années.

Grâce au scrutin uninominal majoritaire, vous allez pouvoir vous prononcer librement pour un homme certes, mais aussi pour les idées qu'il défend et les convictions qui l'animent. Les tâches qui attendent le Législateur et le Gouvernement de demain sont considérables. Le Pays a besoin d'un RENOUVEAU de ses mœurs politiques. Il faut faire renaître dans le pays le respect du Parlement dont l'existence est la garantie de la Liberté.

RÉPUBLICAIN

Non, il n'est pas possible que la dégradation aille plus loin, le Pouvoir c'est la loi qui s'impose à tous, pour nous, Français, la loi républicaine. Si l'on bafoue la loi, comme on le fait aujourd'hui dans tous les domaines, c'est l'anarchie qui s'installe. Seulement, attention : l'anarchie conduit immanquablement à une dictature et à l'écrasement des libertés. C'est entre la loi et l'aventure totalitaire que se situe le choix des Français ; la restauration de la République ne peut être assurée désormais que par un Gouvernement d'Union Nationale.

LIBERTÉ

Ce qui est indispensable au Pays c'est de pouvoir travailler en paix dans la Liberté française que nous a léguée notre tradition de civilisés : Liberté de conscience, Liberté d'enseignement, Liberté civique, sociale, Liberté de penser, Liberté d'écrire, de s'exprimer.

Il n'est de liberté que dans le cadre de la loi ; le respect de la loi par les Gouvernements comme par les gouvernés est même ce qui distingue une société d'une autre.

D'où qu'ils viennent, les défis à la loi sont des défis jetés au souverain, c'est-à-dire au peuple, qui fait la loi.

Quand la loi est foulée aux pieds, la loi du peuple, quand les uns hésitent à l'appliquer et les autres renoncent à l'invoquer, que reste-t-il ?... la jungle, la violence, la négation de tout ce qui, pour nous, signifie la démocratie.

SOCIAL

Vous me connaissez depuis longtemps puisque ma famille est implantée dans le Sénonais depuis des lustres et que, témoin discret de vos difficultés et de vos misères, du fait même de ma profession de Caissier à la SECURITE SOCIALE et ceci depuis plus de 16 ans, nul mieux que moi, n'est plus au courant de vos peines et de vos besoins et je serais inhumain si je pouvais y demeurer insensible. Egaux devant les risques de la vie et les charges de la famille, les citoyens ne sont pas traités sur un pied d'égalité en ce qui concerne la garantie des risques sociaux.

C'est une lacune qu'il faut combler. Le devoir principal de la politique sociale de demain sera l'UNIFICATION progressive mais rapide des régimes sociaux, l'amélioration substantielle des retraites, le développement de l'entraide et de l'assistance, l'aide familiale sous toutes ses formes (morale, matérielle et intellectuelle), le relèvement du niveau de vie des travailleurs, l'amélioration des conditions d'existence, entre autres, par l'abattement des zones de salaires. Je souhaite que le Parlement de demain nous donne une République capable de réaliser, dans la liberté, toute la justice sociale qu'il soit possible de concevoir.

AGRICULTURE

La défense et la promotion rurale, prépondérante dans notre région, devront être l'objet constant des Pouvoirs Publics. La loi sur l'indexation des prix agricoles doit être rétablie et appliquée, et les mesures de protection sociale doivent être les mêmes pour toutes les catégories de Français, quelles que soient leurs activités. Ainsi, les jeunes paysans resteront à la terre pour assurer l'avenir des exploitations familiales d'autant plus que celles-ci seront mieux défendues contre les calamités qui les assaillent.

Dans le cadre de cette défense du monde rural, nos petites communes, accablées de charges et démunies de ressources peuvent compter sur mon appui pour les aider notamment dans la réalisation des projets d'alimentation en eau potable (prix unifié pour l'ensemble du département), de l'entretien de leur réseau commune (y compris les N. 6 et 60) et de l'amélioration de l'habitat rural (par de larges prêts).

COMMERCE & ARTISANAT

Réforme profonde et simplification de la fiscalité ainsi que la juste répartition de leur charge fiscale. Développement par l'implantation de nouvelles indus-

tries, en restant présent dans la course au progrès et en s'adaptant aux exigences d'un monde économique bouleversé par la révolution des techniques.

Ce n'est plus aux commerçants ou aux artisans de tenir le rôle de collecteurs d'impôts, il faut pour cela une répartition plus équitable des charges et simplifier les modalités d'impositions.

LES VIEUX

Notre richesse, notre espoir, notre avenir que nos responsables ont trop souvent négligés. Nous devons développer les œuvres de jeunesse pré et post-scolaires et penser d'abord à la construction des classes suffisantes pour instruire tous ces jeunes présents et à venir, ne plus voir ces « classes provisoires », ces collèges « sur plan » ou « en plan ». Aménager un stade digne de ce nom, organiser les loisirs des jeunes en créant une maison ou un foyer des jeunes dont dépend la santé physique et morale. Enfin, pour les très jeunes, création d'un jardin d'enfants.

JEUNESSE

Le Gouvernement et par conséquent les parlementaires se doivent de mettre tout en œuvre pour améliorer les conditions de vie des vieux travailleurs. Il faut que la première pensée de la nouvelle Chambre aille à ceux qu'on a le plus oubliés dans la solidarité moderne. Il faut développer dans notre région, les foyers de vieillards, non pas des « Hospices » (mot à supprimer), mais des logements individuels avec services communautaires (nourriture, services médico-social, distractions, etc...), développer l'aide ménagère à domicile aux malades isolés qui évite l'hospitalisation (avec ses conséquences pécuniaires et sociales).

Enfin, créer un foyer d'accueil pour les malades sortant de l'hôpital et sans famille.

Mais, surtout, je demande pour eux l'égalité des droits et qu'un minimum vital décent, humain, en fonction du coût de la vie, avec péréquation, leur permette une vieillesse heureuse après une vie de labeur et de sacrifices.

LE CANDIDAT

René SAFFROY, né le 19 mai 1913 à SENS, d'une des plus vieilles familles sénonaises ; mon père y a exercé pendant plus de 40 ans la profession de géomètre.

Après mes études terminées à PARIS, je revins à SENS, le berceau de mon enfance.

En 1945, je créai le premier bureau de SECURITE SOCIALE SENONAIS où j'exerce actuellement les fonctions de caissier, ne cessant de me préoccuper de toutes les questions sociales à l'ordre du jour.

6e d'une famille de 13 enfants, élevé par un travailleur honnête et simple, comme fut mon père qui a rendu de si grands services à notre bonne ville aux moments de l'occupation ; cela rappelé dans un sentiment de piété filiale que les électeurs comprendront.

Père de deux enfants, je m'efforce de les élever dans le devoir, l'amour du travail, de la famille, de la Patrie.

CONCLUSION

Notre arrondissement, notre pays doit se tourner vers l'avenir et l'avenir n'appartient qu'à ceux qui le méritent.

Si demain vous deviez m'accorder votre confiance, tous mes efforts tendraient aux objectifs ci-dessous :

1°) RÉFORMES SOCIALES

Pourvoir aux nombreux besoins de notre jeunesse : en jardins d'enfants, en écoles, en logements, en travail, en éducation sportive, etc., et par la création aussi d'une maison de Jeunes à SENS.

Pour les adultes, relèvement du niveau de vie, déjà par la suppression de l'abattement de zone, ensuite par la stabilisation des prix et la réévaluation des salaires.

Pour les infirmes, les incurables, les invalides civils, une aide totale.

Pour les vieux, par un minimum vital décent, humain, c'est-à-dire par la réévaluation des retraites et pensions en fonction du coût de la vie.

Pour les anciens A. C. « qui ont des droits sur nous », par le rétablissement intégral des pensions et retraites.

Pour le Commerce et l'Artisanant, par l'implantation de nouvelles industries dans notre région (que nos responsables municipaux ont souvent refusées) simplification et véritable réforme de la fiscalité actuellement injuste et incohérente.

Pour l'agriculture, adduction d'eau potable dans toutes les communes rurales encore dépourvues, revalorisation et indexation des prix agricoles, mesures de protection sociale égale pour tous, amélioration de l'habitat rural, aide aux jeunes agriculteurs pour moderniser leurs exploitations et maintenir ainsi une population agricole suffisante dans les communes rurales.

Aménagement rationnel du territoire et amélioration de certains circuits de distribution.

2°) RÉFORMES POLITIQUES

Pratique de la politique de pleine expansion économique dans le cadre de la Nation comme de la Région.

Faire fonctionner normalement et, le cas échéant, perfectionner les institutions démocratiques établies par la Constitution dans le respect des libertés et à l'exclusion de toute idéologie ou de toute forme de totalitarisme ou racisme, au mépris de la personne humaine.

RENOVER la structure administrative et économique du pays et organiser la promotion des travailleurs dans une économie dynamique ;

OUVRIR largement à la jeunesse toutes les possibilités de développement culturel, de progrès social et de formation technique et civique, tout en l'associant aux grandes tâches nationales ;

DEFENDRE l'indépendance de la France et participer à la construction de l'Europe ainsi qu'à la solidarité des nations libres.

Notre Circonscription a la chance de posséder trois grandes possibilités de développer sa vie économique : l'Agriculture, l'Industrie et le Tourisme. C'est vers ces objectifs que doivent se diriger tous nos efforts.

Pour autant que l'on puisse le préciser en quelques lignes, voici l'essentiel de mon programme, restant bien entendu que je resterai prêt à étudier toutes vos suggestions du moment qu'elles intéressent l'ensemble de la population du Département ou de l'Arrondissement ou le destin et l'avenir de la FRANCE.

Français moyens de bonne volonté, espérant dans l'avenir de la France et la grandeur de notre pays, en collaboration avec vous tous et vous toutes, j'œuvrerai pour la prospérité dans la concorde.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION SENS-JOIGNY !

VIVE LA REPUBLIQUE !

René SAFFROY,
Républicain Social Indépendant.

Remplaçant éventuel : **DEGOIS Hubert.**

Vu le Candidat :

IMP. COOP. CHEVILLON - SENS